

# **COMMUNIQUÉ**

**Symbole sur TSX : MDN**

## **CHANGEMENT À LA HAUTE DIRECTION CHEZ MDN**

Montréal, le 16 décembre 2009 - Le conseil d'administration de MDN inc. ("MDN") a accepté la demande de M. Paul-A Girard de se retirer immédiatement de ses postes de président du conseil, président et chef de la direction de MDN et a désigné M. Jacques Bonneau en tant que président et chef de la direction par intérim de MDN. Le conseil a également désigné M. Serge Savard en tant que président du conseil.

Le conseil d'administration a formé un comité spécial qui a pour mandat de rechercher un président et chef de la direction. Ce comité est constitué de MM. Serge Savard, Jacques Bonneau et Raymond Legault.

En tant que porte-parole du conseil d'administration de MDN, M. Serge Savard a remercié M. Girard pour sa précieuse contribution à la compagnie depuis plus de 15 ans. « Sous sa gouverne, MDN a maintenu sa participation de 30% dans la mine d'or Tulawaka qui contribue présentement à la rentabilité et aux entrées de fonds de la compagnie, a réuni un ensemble de propriétés minières très importantes en Tanzanie et a acquis une participation dans un gisement de niobium et tantale au Québec. Autant d'initiatives qui ont donné une position financière forte à la compagnie. » a souligné M. Savard.

Membre du conseil d'administration de MDN depuis 2008, M. Jacques Bonneau agira en tant que président et chef de la direction intérimaire de la compagnie. M. Bonneau a plus de 30 années d'expérience dans des postes seniors au sein d'entreprises minières, notamment Soquem, Falconbridge Copper, Vior-Mazarin et plus récemment en tant que président et chef de la direction de Minéraux Séquoia inc. qui détenait un intérêt de 50% dans la mine de niobium Niobec. Cette propriété a été cédée à Cambior avant d'être acquise par IAMGOLD en 2004. M. Bonneau détient un diplôme en géologie appliquée ainsi qu'une maîtrise en sciences de l'Université Laval. Il est administrateur de Exploration Midland inc., Minéraux Crevier inc., une société privée et agit également à titre de conseiller pour Société en commandite CGE Ressources, un fonds d'actions accréditatives du Québec.

L'équipe de direction actuelle de MDN est favorable à ce changement de leadership. MDN entend accélérer l'exploration de ses propriétés aurifères autour de la mine Tulawaka, en Tanzanie. De plus, la compagnie s'apprête à investir les sommes nécessaires pour rapidement réaliser une étude de faisabilité sur le gîte de niobium et tantale de Minéraux Crevier au Québec.

## À propos de MDN

MDN inc. (TSX : MDN) est une société d'exploration et de développement minier qui dispose des ressources financières adéquates pour développer ses projets prometteurs au Québec et en Tanzanie et qui demeure active dans la recherche de nouvelles opportunités d'affaires pouvant augmenter la valeur de l'avoir des actionnaires. En addition à sa participation de 30% dans le projet Tulawaka, MDN est opérateur et détenteur d'un intérêt majoritaire dans 35 permis d'exploration totalisant 621 km<sup>2</sup> autour de Tulawaka et détient une participation de 28,75% dans Minéraux Crevier, qui détient une ressource de niobium et de tantale, conforme aux dispositions du Règlement 43-101, localisée au Lac St-Jean (Québec). MDN détient une option lui permettant d'accroître son intérêt dans Minéraux Crevier jusqu'à 75%.

### Pour plus d'information :

#### MDN

M. Jacques Bonneau, président et chef de la direction intérimaire, MDN inc.

**Marc Boisvert**, ingénieur-géologue  
Vice-président, Exploration  
Tél. : +1-514-866-6500  
[www.mdn-mines.com](http://www.mdn-mines.com)

**Richard Corbo**  
conseiller, développement corporatif  
Tél. : +1-514-866-6500

Nicole Blanchard  
Sun International Communications  
(450) 973.6600  
nicole.blanchard@isuncomm.com

#### Énoncés prospectifs

---

Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements ou des développements que la société prévoit sont des énoncés prospectifs. Bien que la société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs sont plus amplement décrits dans la plus récente notice annuelle de la société déposée sur SEDAR, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la société devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés dans la notice annuelle ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. La société est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué de presse.